



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



Communiqué de presse

Toulouse, jeudi 3 juillet 2025

Face à la sécheresse et au changement climatique, le bassin Adour-Garonne renforce ses leviers d'action pour l'eau

Alors que les prévisions laissent présager une nouvelle période de sécheresse, les instances du bassin Adour-Garonne, Comité de bassin et Conseil d'administration, réunies ce jour, ont pris des décisions fortes pour accélérer la mise en œuvre du Plan eau gouvernemental pour faire face à l'urgence climatique et à la pression croissante sur la ressource en eau.

La séance du 3 juillet a été consacrée à 3 enjeux majeurs : déployer une stratégie territoriale de sobriété hydrique, se doter d'outils robustes de gouvernance locale de l'eau et se donner les moyens d'un soutien d'étiage efficace pour sécuriser l'été 2025.

Sobriété hydrique : des trajectoires locales en construction

Depuis 18 mois, les commissions territoriales du bassin mènent un travail de fond pour **quantifier les efforts d'économie d'eau pouvant être opérés à l'échelle du sous-bassin**, identifier les potentiels encore mobilisables, les leviers à mobiliser pour limiter les prélèvements (animation territoriale, contractualisation, accompagnement des processus de production, etc.).

Pour **Alain Rousset, Président du Comité de bassin Adour-Garonne**, « *La période de canicule que traverse la France, particulièrement aiguë, nous rappelle s'il en était besoin la nécessité de ne pas baisser la garde, et même d'accentuer nos efforts.* »

Le Comité de bassin organise ce travail dans le sens de l'élaboration d'une stratégie d'ensemble par sous-bassin, intégrant désormais tous les éléments du mix de solutions (Sobriété, Solutions fondées sur la Nature, stockage, REUSE, transition agroécologique...) face au déficit futur. Un enjeu de planification majeur pour l'avenir des territoires, conforté par la publication récente du rapport du Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan qui invite les territoires à se doter de telles stratégies.

Elodie Galko, directrice générale de l'agence de l'eau Adour-Garonne souligne « *En partant du terrain, depuis la descente d'échelle d'Explore II aux projets portés par les acteurs locaux, l'enjeu est de développer des projets au service des territoires et de leur résilience. Les acteurs de l'eau du grand Sud-Ouest sont au travail !* »

Préparer l'étiage 2025 : coordination renforcée et gestion optimisée

Si les réserves sont pleines en ce début d'été, la **canicule** et l'**absence de précipitations** provoquent une **dégradation rapide de la situation**.

Pierre-André Durand, préfet de région Occitanie et préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, avait réuni le **10 juin dernier** l'ensemble des **26 préfets du bassin** pour anticiper l'étiage 2025.

L'objectif de cet échange était :

- de **piloter avec précision les lâchers d'eau** afin de **limiter les mesures de restriction**,
- **d'harmoniser les contrôles**,
- **et d'assurer une juste répartition de la ressource entre tous les usages**.

Pour **Pierre-André Durand**, préfet de région Occitanie et préfet coordonnateur du bassin Adour-Garonne, « *les conditions météorologiques caniculaires et l'absence de neige résiduelle dans le massif pourraient entraîner une dégradation très rapide de la disponibilité en eau sur le bassin. C'est pourquoi, nous sommes tous mobilisés pour sécuriser l'accès à l'eau grâce à un tissu partenarial d'acteurs de terrains engagés (services de l'État, collectivités, professionnels et associations).* »

Cette gestion, cruciale pour **l'alimentation en eau potable des bassins toulousains et agenais**, repose sur un partenariat étroit entre **les services de l'État, les EPTB ou syndicats mixtes, l'Agence de l'eau**, et les **gestionnaires d'ouvrages** (EDF, RESO, SHEM...).

Pour la première fois, les **conventions partenariales**, validées lors du **conseil d'administration de l'agence de l'eau**, intègrent un **nouveau modèle économique du soutien d'étiage**, visant une **répartition plus juste et harmonisée** entre les sous-bassins. Le conseil d'administration s'engage ainsi dès le 3 juillet envers le bassin du Tarn-Aveyron, du Lot et de la Garonne. Les autres sous-bassins sont programmés dans l'année.

Des outils de gouvernance renforcés : naissance de l'Établissement Public Garonne, Gascogne & Affluents pyrénéens

Le Comité de bassin a également salué la création de **l'Établissement Public Garonne, Gascogne & Affluents pyrénéens**, successeur du SMEAG. Cette nouvelle structure intègre désormais **deux Régions (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie)** et **sept Départements** (Gironde, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Ariège, Hautes-Pyrénées, Gers).

Elle devient un outil stratégique pour :

- **Coordonner les efforts de gestion de l'eau à l'échelle du bassin**,
- **Porter des projets de soutien d'étiage (70 Mm³ mobilisés chaque été)**,
- **Assurer l'alimentation en eau potable de 2,5 millions d'habitants**,
- **Et préserver les 170 000 hectares de cultures irriguées**
- **Protéger la biodiversité et les milieux aquatiques**.

Le Comité de bassin a émis un **avis favorable à sa reconnaissance comme Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB)**, saluant sa montée en puissance et sa capacité à structurer une réponse collective à la hauteur des enjeux.

Jean-Michel Fabre, vice-président du Conseil départemental de Haute-Garonne, a été élu président du nouvel établissement. « *Nous sommes désormais, avec une gouvernance élargie, en ordre de bataille face aux canicules et aux sécheresses dans une approche solidaire et durable de l'eau. La réponse doit être à la hauteur des effets du changement climatique afin de garantir un accès à l'eau pour tous et préserver la biodiversité* ».

📍 **Contacts presse**

Service communication – Agence de l'eau Adour-Garonne – Catherine Belaval

✉ catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr | ☎ 06 08 73 64 03

Préfecture

service-presse@occitanie.gouv.fr

Delphine Amilhau

Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle Dumas

Tél: 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc Zurczak

Tél: 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

Région Nouvelle-Aquitaine

presse@nouvelle-aquitaine.fr